

Prochaines échéances :

COPIL 4 - 10 juillet 2018 - 14h-16h30 (Caisse des Dépôts de Montpellier et de Toulouse – Visio possible).

Participants :

NOM	FONCTION	STRUCTURE	Statut
Marie-Pierre Bottéro	Directrice adjointe	Plateforme régionale inter-ministérielle d'appui à la GRH - SGAR Occitanie	P
Marc Guerrier de Dumast	DTH	Caisse des Dépôts et Consignations FIPHFP Occitanie	P
Franck Lopez	Chargé de mission	Directe	P
Jacqueline Maréchal	Conseillère action sociale et environnement professionnel	Plateforme régionale inter-ministérielle d'appui à la GRH - SGAR Occitanie	P
Hélène Genin	Chef de projet, co-pilote du Pacte	AMO- Amnyos	P
Pierre Jolidon	Consultant, Co-pilote du Pacte	AMO - Groupe Enéis	P

Sommaire

SOMMAIRE	1
1/ ACTUALITES	2
ACTUALITES CDC ET IGAS	2
RETOUR SUR LE COMEP	2
L'ACTUALITE DE LA DIRECCTE	2
FORUM MOBILITE EMPLOI ET EVOLUTION PROFESSIONNELLE DU 3 JUILLET	2
2/ ÉTAT D'AVANCEMENT DU HANDI-PACTE OCCITANIE DEPUIS LE DERNIER COPIL.....	3
AXE 1 : OBSERVATION	3
AXE 2 : MISE EN RESEAU	3
AXE 4 : LA COMMUNICATION	5
3/ LES ACTIONS INNOVANTES.....	6
4/ QUESTIONS DIVERSES	7
5 /CHRONOGRAMME A JOUR.....	8

1/ Actualités

Actualités CDC et IGAS

Les pouvoirs publics poussent à un rapprochement entre le FIPHFP et l'Agefiph, mais rien n'est actuellement officialisé. Des évolutions législatives sont attendues au cours de l'année 2018.

Retour sur le Comep

Des interrogations émergent quant aux modalités organisationnelles du COMEP, suite aux constats suivants :

- Peu de décideurs sont effectivement présents, la plupart des personnes présentes étant des correspondants handicap ;
- Le niveau de satisfaction reste relativement mesuré (1/3 globalement insatisfaits, 2/3 globalement satisfaits).

Les pistes de réflexion suivantes sont avancées :

- Profiter d'une autre manifestation pour tenir le prochain COMEP ;
- Imaginer de nouvelles modalités d'organisation plus dynamiques ;
- Interroger Nicomak sur les COMEP organisés par les autres régions pour avoir des points de repère et s'ajuster en conséquence.

L'actualité de la Direccte

Concernant le PRITH :

- Le comité de pilotage a validé les 4 axes du PRITH :
 - o Les seniors et les jeunes
 - o Le maintien dans l'emploi
 - o Les filières (en cours de stabilisation)
 - o L'innovation sociale
- La feuille de route est en cours de validation
- La collaboration entre le PRITH, le Handi-Pacte et le Plan Régional de Santé doit être réaffirmée et réfléchi, potentiellement sur les actions innovantes du Handi-Pacte.
- Un site internet du PRITH est en cours d'élaboration : des liens réciproques entre les sites PRITH et Handipacte sont à prévoir
- Quelques productions en cours seront disponibles sur le site de la Direccte et du PRITH dans les prochaines semaines :
 - o Le profil statistique des entreprises adaptées
 - o Les données relatives à l'accès des jeunes à l'emploi via les Missions Locales (via les données de l'ARML - Association Régionale des Missions Locales)

Forum Mobilité emploi et évolution professionnelle du 3 juillet

A noter que le forum mobilité emploi et évolution professionnelle aura lieu le 3 juillet prochain. Il s'adresse aux collaborateurs des DRH.

2/ État d'avancement du Handi-Pacte Occitanie depuis le dernier COPIL

Axe 1 : Observation

Présentation du tableau de bord :

- Une maquette de tableau de bord de l'emploi des travailleurs en situation de handicap a été remise début mars au COPIL :
 - o 10 indicateurs nationaux communs (en vert)
 - o 5 indicateurs régionaux à sélectionner
 - o Une structuration choisie autour de questions clés
- Prochaines étapes :
 - o Contacter chaque fournisseur de données pour expliquer pourquoi on les sollicite
 - o Obtenir leur accord pour délivrer les données
 - o Remplir la maquette pour juillet 2018 et élaborer une synthèse
- Focus : retour sur les données Handitorials
 - o Des données sur la FPT, collectées à partir d'une enquête déclarative, réalisée par les CDG
 - o En Occitanie [vérifier si accès aux données régionales]
 - o Lien ou pas avec TdB

Remarques/décisions du COPIL :

- M. de Dumast informe le comité de pilotage du souhait de Mme Béranguier (Fiphfp) de « reprendre la main » sur le pilotage du projet des tableaux de bord, **elle attend de recevoir tous les TdB de tous les handipactes et nous en fera un retour.**
- **Penser à intégrer le suivi des nouveaux PEC dans notre TdB**
- **D'ici les arbitrages, il est nécessaire de réfléchir à nos attentes vis-à-vis du projet de TdB dans l'attente des indications du FIPHFP.**

Axe 2 : mise en réseau

Retour sur les réunions qui se sont déroulées :

- REP « intégrer la politique handicap dans la politique de gestion des ressources humaines »
- RCH :

- Rappel des thématiques :
 - Les obligations relatives au conventionnement FIPHFP
 - L'accessibilité numérique – quels enjeux ?

Remarques/décisions du COPIL :

- Il est nécessaire d'avoir une communication spécifique à destination des employeurs conventionnés
- Néanmoins il reste nécessaire que le FIPHFP communique plus spécifiquement à destination des employeurs conventionnés
- Il sera néanmoins intéressant de favoriser les échanges entre employeurs conventionnés, ainsi qu'à destination des employeurs non conventionnés.
- Proposition de thème potentiel pour une RCH à destination des employeurs conventionnés :
 - la mise en œuvre quotidienne d'une convention FIPHFP.

Les événements à venir :

- Réunion relative à la DOETH :
 - Date : le jeudi 12 avril :
 - Conférence de 2h30 le matin avec l'intervention de Madame Laure Bernard
 - Environ 40 personnes inscrites
 - En ligne (dès à présent ou à venir) :
 - Mise en ligne d'un mode d'emploi spécifique à la DOETH
 - Une vidéo sera mise en ligne sur le site du FIPHFP d'une des interventions de Mme Bernard
- REP contentieux :
 - Communication à faire cette semaine
 - Communication à double avec les bases de données de la Direccte et de la Préfecture
 - Date : 15 mai 2018, de 9h à 17h
 - Lieu d'accueil : Centre Hospitalier de Béziers
- Club des DRH
 - Communication à faire cette semaine
 - Communication à double avec les bases de données de la Direccte et de la Préfecture
 - Date : 23 mai 2018, horaires à définir
- RCH relative à la mobilité inter-fonction publique initialement prévue en juillet
 - **Remarque du COPIL : il est décidé de décaler cette réunion, potentiellement durant la deuxième quinzaine de septembre**
- Informations relatives à l'événement DuoDays :
 - Au 30 mars, 68 inscrits, 13 employeurs.
 - Les statistiques devraient être plus importantes en pratique.
 - Côté Handi-Pacte :
 - Communication réalisée ces dernières semaines
 - Des piqûres de rappel sont à prévoir

- Une communication spécifique est à prévoir à destination des employeurs conventionnés

Axe 4 : la communication

Les informations présentées :

- **Qualification de la base de contacts :**
 - A ce jour, elle comprend :
 - 191 contacts de la FPE
 - 195 contacts de la FPT
 - 178 contacts de la FPH
- **Informations sur les manifestations**
 - Invitation au Comité des employeurs publics – le 16/01
 - Invitation aux réunions dédiées aux obligations liées à la mise en œuvre d'une convention FIPHFP et à l'accessibilité numérique – le 15/03
 - Invitation à la Journée d'information et de formation « Comment remplir sa DOETH » - le 20/03
- **Actualisation du catalogue des acteurs ressources**
 - Proposition de compiler sous un format pdf (disponible sur le site internet) l'ensemble des acteurs ressources de la région ou mise à jour uniquement sur une page du site ?
 - **Remarque/décision du COPIL :** la proposition de mettre en ligne 1 pdf actualisé est validée
 - *Des questions se posent néanmoins concernant l'impact de l'entrée en vigueur des OPS sur l'accessibilité aux prestations PPS et PSOP pour les employeurs publics. Cette question a été posée à la direction du FIPHFP, une clarification est attendue.*
- **Lettre d'information n°1**
 - Proposition de remplacer les 2 lettres d'information prévues contractuellement par an par des flashes d'actualités courts, sur une base mensuelle, envoyés par mail.
 - **Remarque / décision du COPIL :** cette proposition est validée
 - Date d'envoi : le 1^{er} mercredi de chaque mois par exemple.
 - Le plan type du flash info respectant la charte Handi-Pacte :
 - Actualités nationales
 - Actualités FIPHFP
 - Actualités des partenaires
 - Actualités locales
 - Actualités du Handi-Pacte
- **Présentation du nouveau site du Handi-Pacte**
 - **Remarque/décision du COPIL :**
 - Cette proposition est validée par le comité de pilotage
 - Il conviendra de s'assurer que le site internet sera conforme aux normes du RGAA

3/ Les actions innovantes

Présentation des deux actions innovantes retenues sur Occitanie :

- **Thème n°1** : « Les conditions de réussite de la création de passerelles entre les secteurs protégé et adapté et le milieu ordinaire : capitaliser les pratiques régionales et modéliser une approche efficace »
 - **Rappel des objectifs**
 - Créer des passerelles entre le milieu protégé et le milieu ordinaire
 - Contribuer à desserrer la contrainte pesant sur le secteur adapté
 - Prendre une part active à la mobilisation en faveur de l'apprentissage, voie d'accès particulièrement adaptée aux personnes handicapées
 - **Rappel du nombre de jours conseil** :
 - 6 jours
 - **Méthodologie et rétroplanning** :

Étapes	Échéances
1. Recueil des pratiques des employeurs publics : <ul style="list-style-type: none"> - Enquête flash employeurs et prestataires - Entretiens complémentaires 	Avril-mai 2018
2. Analyse de ces pratiques	Juin 2018
3. Mise en discussion au sein d'un groupe de travail ad hoc	Juin / début juillet 2018
4. Rédaction d'un guide illustré de bonnes pratiques/exemples concrets/témoignages	Septembre 2018
5. Validation COPIL et diffusion web + flash actu	Septembre 2018

- **Thème n°2** : « Création d'une animation web dédiée à la fonction de référent handicap »
 - **Rappel des objectifs**
 - Permettre aux référents handicaps, en particulier ceux récemment en poste, d'accéder à des ressources rapides à intégrer dans leur pratique professionnelle
 - Fournir un contenu à la fois précis, direct, ludique et sérieux
 - **Rappel du nombre de jours conseil** :
 - 14 jours
 - **Méthodologie et rétroplanning** :

Étapes	Échéances
--------	-----------

1. AMO prépare le scénario [chapitres de la vidéo et contenu court, précis, efficace]	Avril 2018
2. Soumission et échange avec un groupe de référents handicap (visioconférence)	Mai 2018
3. Développement technique	Juin 2018
4. Test par le groupe témoin de référents	Juin 2018
5. Mise en ligne et flash actu spécial	Avant le 15 juillet

Remarques/décision du COPIL :

- Ces deux actions sont intéressantes. Il pourra être intéressant de les articuler avec les actions portées par les acteurs ou dispositifs internes.
- Les propositions de rétroplanning sont validés.

4/ Questions diverses

Les prestataires présentent :

- La facture couvrant la période janvier 2018 – mars 2018, d'un montant de 18 000 € HT pour 20 jours-conseil.
 - Le détail de cette facture est présentée dans le support de COPIL, et ci-dessous.
- ➔ **Décision du comité de pilotage : cette facture est validée en l'état.**

Axe	Intitulé	Jours Enéïs	Détails jours Enéïs	Jours Amnyos	Détails jours Amnyos	Nombre total de Jours	Montant HT	Montant TTC
Suivi et pilotage	Pilotage global des missions	1,5	- Points DTH - suivi projet - coordination interne - préparation COPIL 10/4	1,5	- Points DTH - suivi projet - coordination interne - préparation COPIL 10/4	3	2 700,00 €	3 240,00 €
1	Livrable N°8 : Maquette d'un Tableau de Bord	-	-	6	- Elaboration du tableau de bord	6	5 400,00 €	6 480,00 €
	Mise en réseau et animation des correspondants handicap des employeurs des trois fonctions publiques	2,75	- Préparation RCH accessibilité numérique (support + orga) - préparation RCH employeurs conventionnés (support + orga) - préparation support club DRH	1,5	- SUPPORT COM + Duodays	4,25	3 825,00 €	4 590,00 €
4	Fusion des sites internet – Actualisation - Contribution à l'élaboration d'un centre de ressources national partagé	0,25	-	1,5	- Fusion des sites internet - Actualisation des contenus	1,75	1 575,00 €	1 890,00 €
	3 Présentations en comité des employeurs de l'activité développée dans le cadre du Handipacte	1,5	COMEP : préparation, journée, CR	2,5		4	3 600,00 €	4 320,00 €
	Livrables N°20 à 22 : Catalogue des acteurs locaux et 2 mises à jour	-	-	1		1	900,00 €	1 080,00 €
Total		6		14		20	18 000,00 €	21 600,00 €

Au-delà de la facture Enéis-Amnyos, le COPIL souhaite qu'un point sur le degré de consommation des crédits Nicomak soit réalisé. Au 31 mars 2018, 4 127,69 € TTC ont été consommés, sur l'enveloppe annuelle de 7 000 €.

5 /Chronogramme à jour

